



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Ville d'Esch-sur-Alzette – le PCI comme outil de consultation de la population locale pour définir les priorités à donner aux actions d'intégration locale

Commune/Institution : Ville d'Esch-sur-Alzette

Organisateur(s)

Collège échevinal, Commission consultative communale à l'intégration, Service à l'Égalité des chances

Objectifs

- Dresser un état des lieux de la politique d'intégration de la ville, définir les objectifs principaux de la politique d'intégration et élaborer le plan d'actions en faveur de l'intégration locale en prenant en compte le point de vue des publics concernés;
- Inciter les citoyens et citoyennes à participer aux affaires communales et à la vie dans leur commune ;
- Soutenir les échanges entre résidents et résidentes.

Brève description et approche préconisée

Après le pacte d'intégration (2011 – 2014), la ville a décidé de consolider sa politique à l'intégration par le développement d'un Plan communal intégration.

L'objectif était d'inscrire les actions déjà existantes dans un cadre structuré et cohérent et de proposer des actions nouvelles en collaboration avec les publics concernés.

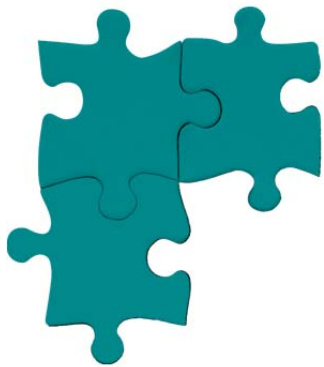
La démarche choisie par la ville était une démarche participative, incluant la consultation de la population locale.

Les différentes étapes du processus consultatif (septembre 2014 à décembre 2016) étaient les suivantes :

- état des lieux : enquête auprès des résidents et résidentes de la ville ; consultation des données obtenues par les services communaux (actions déjà réalisées, bénéficiaires des offres communales) ;
- groupes de discussion avec les citoyens et citoyennes de la ville : discussion des résultats de l'enquête ; identification des freins principaux à l'intégration (barrières linguistiques, faible mixité dans certains domaines de la vie sociale, faible participation électorale, diffusion de l'information dans une ville multiculturelle) ;
- ateliers thématiques avec les publics concernés : proposition d'actions nouvelles (sur la base de l'état des lieux et des freins à l'intégration identifiés) ;
- assises communales de l'intégration : discussion du plan d'actions proposé.

En tout, une centaine de personnes ont participé au processus, dont environ la moitié ont suivi le processus du début à la fin.





2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Les défis liés à cette approche sont:

- une approche consultative implique souvent un processus plus long ;
- l'approche choisie implique un processus complexe qui peut demander une expertise et un accompagnement externe (élaboration du questionnaire, dépouillement du questionnaire, encadrement des groupes de discussion et des ateliers, évaluation des discussions, ...), donc la mise à disposition de ressources financières ;
- il est conseillé d'avoir un service communal ou une personne interne à l'administration pour accompagner le processus en interne ;
- il faut concilier les demandes des différents publics exprimées lors des consultations de la population et les priorités politiques globales;
- il faut être prêt à mettre en question des pratiques communales établies.

Résultats / plus-values du projet

Une telle approche consultative permet à une commune d'entrer dans le dialogue avec les citoyens et citoyennes, de sonder leurs besoins et leurs demandes et d'adapter sa politique à l'intégration.

La consultation de la population locale a contribué à favoriser les échanges, surtout entre les personnes impliquées dans la démarche participative.

L'approche a aussi suscité une dynamique et une volonté de participer plus activement et de manière plus continue dans la mise en place de certains projets.

Citons comme exemple un groupe de femmes, qui s'est constitué en profitant de la dynamique du processus et qui est à l'initiative des *Cafés des langues* et est associé à l'organisation des *Living Library*.

Public cible du projet

Résidents et résidentes de la Ville d'Esch-sur-Alzette
Membres des commissions consultatives communales
Membres des associations de la ville

Lieu du projet et périodicité

Durée du processus consultatif : septembre 2014-décembre 2016
Le Plan communal intégration aura une durée de 3 ans (2017-2020)
En 2020 : évaluation et adaptation du PCI



2^{ièmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

Coûts éventuels

Convention avec 4motion et Brainiact (expertise et accompagnement externe)
Soutien financier de l'OLAI (dans le cadre des subsides aux administrations communales pour l'élaboration d'un Plan communal intégration)

Contacts

Codello Daniel
Président de la Commission Consultative à l'Intégration
E-mail: daniel.codello@villeesch.lu

Jemming Nicole
Service Egalité des Chances
E-mail: nicole.jemming@villeesch.lu

Le PCI sera online sur www.esch.lu
après l'approbation du conseil communal (printemps 2017).

